

GIULY GESTION



& Associés

BARÈME D'HONORAIRES

Conforme à la loi ALUR du 27/03/2014 et au décret n° 2014-890 du 1er août 2014
Conforme à la loi PINEL du 18/06/2014

LOCATION

LOCATAIRE :

Baux soumis à la loi du 6 juillet 1989 loués nus ou meublés à titre de résidence principale

Location : visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 12.10 € / m² TTC

Etat des lieux : 3.03 €/m² TTC

Baux soumis aux dispositions du code civil : 7,00 % HT (8,40 % TTC)

Baux parking : 100,00 € HT (120,00 € TTC)

Baux commerciaux et professionnels : 10,00 % HT (12,00 % TTC) du loyer annuel

Avenant : 350,00 € HT (420,00 € TTC)

PROPRIÉTAIRE :

Honoraires sur loyer annuel hors charges : 8,00 % HT (9,60 % TTC)

Parking : 100,00 € HT (120,00 € TTC)

GESTION LOCATIVE

Gestion courante sur loyer annuel charges comprises : 5,00 % HT (6,00 % TTC)

Garantie loyers impayés (GLI) sur loyer annuel charges comprises : 2,5 % HT (3,00 % TTC)

VENTE

Jusqu'à 500 000 € : 6,00 % HT (7,20 % TTC)

Au-delà de 500 000 € : 4,17 % HT (5,00 % TTC)

Avis de valeur : 150,00 € HT (180,00 € TTC)